

Réf: Dossier 344366

Avis de constitution

SOCIETE « PLANTATION DE LA CELLE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ELIAS II 2ème
étage de l'immeuble OXERA, Lot 3221, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 12/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PLANTATION DE LA CELLE »

Objet : La Société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'étranger, toutes opérations concernant directement ou indirectement :

-La création et l'exploitation de plantations de bananes plantains et autres cultures associées ;

-La commercialisation et la transformation de tous ces produits ;

-L'importation ou l'achat de tous produits et matières premières indispensables à l'industrie agricole ;

-La transformation industrielle ou artisanale en produits finis ou semis finis des matières premières agricoles ;

-L'acquisition, la prise à bail, la concession, l'affermage, la location de tous terrains ou plantations pouvant servir d'une manière quelconque le présent objet social ;

-La représentation de toutes compagnies et agences se livrant aux activités ci-dessus visées ;

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ELIAS II 2ème
étage de l'immeuble OXERA, Lot 3221, Ilot 0

Dirigeant(s) M DE LA CELLE THIERRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07896 du 23/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59598/GTCA/RC/2024 du 23/10/2024

